

# L'EMPLOI CHEZ LES JEUNES AU CANADA

Mémoire présenté au  
COMITÉ PERMANENT DES FINANCES DE LA CHAMBRE DES  
COMMUNES

AVRIL 2014

**AUCC**

Association of Universities and Colleges of Canada  
Association des universités et collèges du Canada



D'ici au 1<sup>er</sup> juillet 2017, 1 million de Canadiens obtiendront un premier diplôme universitaire. Leur réussite déterminera, dans une large mesure, la réussite du Canada pour les décennies à venir.

Pour obtenir plus de renseignements, veuillez communiquer avec Christine Tausig Ford, vice-présidente de l'Association des universités et collèges du Canada : [vp@aucc.ca](mailto:vp@aucc.ca), 613-563-1236.

ASSOCIATION DES UNIVERSITÉS ET COLLÈGES DU CANADA  
1710-350, rue Albert  
Ottawa (Ontario)  
K1R 1B1

613-563-1236  
[www.aucc.ca](http://www.aucc.ca)

# L'EMPLOI CHEZ LES JEUNES AU CANADA

Pour les jeunes Canadiens, les études universitaires constituent toujours une voie vers la réussite sur le marché du travail. Les universités canadiennes, qui partagent les inquiétudes du gouvernement à l'égard du chômage chez les jeunes, ont à cœur de favoriser la création d'emploi et la croissance pour tous les Canadiens, et pour les jeunes en particulier. Les universités prennent des mesures pour veiller à ce que les diplômés aient les compétences dont ils ont besoin pour soutenir la concurrence dans un marché du travail du savoir, caractérisé par sa mobilité et ses interrelations à l'échelle mondiale.

Les dirigeants des universités canadiennes travaillent en étroite collaboration avec les employeurs et les gouvernements, ainsi qu'avec leurs collègues des autres établissements postsecondaires, pour mieux répondre aux besoins du marché du travail en diffusant des renseignements de toutes sources et pour coordonner les efforts en vue d'améliorer les perspectives d'emploi chez les jeunes.

## UN PORTRAIT JUSTE DES DONNÉES SUR L'EMPLOI CHEZ LES JEUNES

Partout dans le monde, les familles, les gouvernements et les établissements d'enseignement postsecondaire s'inquiètent du chômage chez les jeunes. Cet enjeu, qui constitue l'un des principaux défis sur le plan du capital humain, découle des changements dans les tendances démographiques et économiques au Canada et dans le monde. Un examen des données disponibles est essentiel afin d'établir des fondements scientifiques rigoureux.

Les taux de chômage chez les jeunes Canadiens, de 15 à 19 ans, sont en grande partie déterminés par les étudiants qui n'ont pas encore terminé leurs études préuniversitaires. Ceux-ci sont à la recherche d'un travail à temps partiel, souvent dans des emplois à très court terme. Les études, et non pas le travail, constituent leur activité principale. En raison de leurs habitudes scolaires et de travail, leurs taux de chômage ont toujours été élevés au Canada, habituellement supérieurs à 15 %.

Qui plus est, les ralentissements économiques ont systématiquement eu un effet plus important sur les jeunes de 15 à 19 ans que chez les plus âgés qui, au sein de la population active, sont plus représentés dans les emplois à temps plein. On a remarqué que, par le passé, ces types d'emplois temporaires à temps partiel, occupés par les jeunes de 15 à 19 ans, réapparaissaient à mesure que l'économie se rétablissait.

Les taux de chômage chez les jeunes de 20 à 29 ans diminuent depuis 2009.

Le taux de chômage chez les jeunes diplômés universitaires de 25 à 29 ans était de 4,2 % en 2013, par rapport à 7,1 % pour les diplômés des écoles de métier et de 5,2 % pour les diplômés des collèges.

En Alberta, 56 % de tous les nouveaux emplois en 2008 ont été obtenus par des diplômés universitaires, par rapport à 31 % dans le cas des diplômés des collèges et à 18 % dans celui des métiers.

On compare souvent le taux de chômage des jeunes Canadiens à celui de l'Allemagne, où le taux de chômage est aujourd'hui beaucoup plus bas. Les statistiques indiquent que, en 2012, le taux de chômage des jeunes Allemands de 15 à 19 ans était de 9,2 %, par rapport à 20 % au Canada. Un examen plus attentif révèle que la majorité des jeunes dans la population active en Allemagne sont des apprentis dans un système de formation dit dual, selon lequel les jeunes suivent des cours tout en étant employés comme apprentis; ceux-ci ne sont pas comptabilisés à titre de chômeurs.

En fait, moins de jeunes obtiennent une expérience de travail en Allemagne qu'au Canada, et non pas l'inverse. La part de jeunes de 15 à 19 ans dans la population active en Allemagne n'est que de 28 %, par rapport à près de 50 % au Canada.

Lorsque l'on évalue le chômage chez les jeunes, il convient aussi d'examiner les taux d'emploi et de chômage chez les jeunes un peu plus âgés. Cet examen est essentiel, car 70 % des nouveaux emplois exigent un diplôme postsecondaire et que la plupart des diplômés du niveau postsecondaire ont obtenu leur diplôme dans la mi-vingtaine. En fait, depuis 2009, les taux de chômage ont beaucoup diminué dans les groupes d'âges de 20 à 24 ans et de 25 à 29 ans.

**(Voir la figure 1.)**

### **Figure 1 : Le chômage chez les jeunes dans la vingtaine est en baisse depuis 2009**

*Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.*

Au moment où les taux de chômage chez les 25 à 29 ans reviennent lentement à ce qu'ils étaient avant la récession, la demande relative aux études postsecondaires dans la population active continue d'augmenter dans ce groupe d'âge. Les données de Statistique Canada, **présentées à la figure 2**, indiquent des taux de chômage encore plus faibles pour les détenteurs de diplômes d'études postsecondaires nés au Canada (nés au Canada constitue un indicateur supplétif fiable pour formés au Canada). En 2013, les taux de chômage n'étaient que de 4,2 % pour les diplômés universitaires et de 8,2 % pour les diplômés du secondaire, de 7 % pour les diplômés des écoles de métiers et de 5,2 % pour les diplômés des collèges.

**Figure 2 : Taux de chômage chez les 25 à 29 ans**

	Total 2013	Nés au Canada 2013	Nés au Canada 2008
Total, tous les niveaux	7,5 %	6,7 %	5,4 %
Aucun diplôme	16,2 %	16,8 %	13,3 %
Diplôme d'études secondaires	9,1 %	8,2 %	6,6 %
Diplôme d'école de métiers	7,1 %	7,0 %	6,2 %
Collège, cégep	5,7 %	5,2 %	3,7 %
Diplôme universitaire	6,0 %	4,2 %	3,7 %

*Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active. Nés au Canada est utilisé comme indicateur supplétif pour formés au Canada.*

### LA CROISSANCE DE L'EMPLOI DEMEURE FORTE POUR LES DIPLÔMÉS UNIVERSITAIRES

Même pendant la récession, la croissance de l'emploi a été forte pour les diplômés universitaires. De 2008 à 2013, le nombre de nouveaux emplois nets pour les diplômés universitaires a augmenté de 800 000, par rapport à 355 000 pour les diplômés des collèges et des écoles de métiers. Au cours de la même période, les pertes d'emploi pour ceux qui n'ont pas de diplôme d'études postsecondaires ont atteint 520 000. **(Voir la figure 3.)**

Même en Alberta, où les employeurs cherchent activement à obtenir plus de travailleurs spécialisés, la croissance de l'emploi a été prédominante chez les diplômés universitaires. Depuis 2008, 56 % de tous les nouveaux emplois nets en Alberta ont été obtenus par des diplômés universitaires, par rapport à 31 % pour les diplômés des collèges et 18 % pour les diplômés des écoles de métiers; ces données s'accompagnent d'un déclin de 5 % pour ceux qui n'ont qu'un diplôme d'études secondaires.

De plus, les diplômés universitaires obtiennent de bons emplois de qualité, et non pas des emplois contractuels à court terme. Selon Statistique Canada, des 645 000 diplômés universitaires de 25 à 29 ans qui avaient un emploi au Canada en 2013, 87 % occupaient des postes à temps plein. Une étude publiée par Statistique Canada le 2 avril 2014 confirme que, même si le nombre de jeunes Canadiens possédant un diplôme universitaire a augmenté considérablement de 1991 à 2011, les jeunes Canadiens de 25 à 34 ans étaient encore plus susceptibles d'occuper un emploi de professionnel pendant la même période.

### **Figure 3 : De 2008 à 2013, quelque 800 000 nouveaux emplois nets pour les diplômés universitaires ont été créés dans l'économie canadienne**

Diplôme universitaire (20 % plus d'emplois qu'en 2008)

Diplômes de collèges ou d'écoles de métiers (6 %)

Études secondaires ou inférieures

Nouveaux emplois nets (en milliers)

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active, 2008 à 2013.*

## LES DIPLÔMÉS UNIVERSITAIRES ONT UN GRAND AVANTAGE SUR LE PLAN DU REVENU

L'Enquête nationale auprès des ménages publiée en septembre 2013 révèle que, peu importe le domaine d'études, un diplôme universitaire est payant pour la plupart des diplômés. Le revenu moyen des bacheliers des universités canadiennes était de 79 000 \$ en 2010 parmi tous les groupes d'âge, par rapport à 60 000 \$ pour les apprentis, 56 000 \$ pour les diplômés des collèges et 46 000 \$ pour les autres métiers. **(Voir la figure 4.)**

Les bénéfices d'un diplôme universitaire sont importants dans de nombreuses disciplines. Les spécialisations en histoire et en biologie donnaient des revenus moyens de 65 000 \$. Les diplômés en sciences informatiques et de l'information ainsi qu'en sciences sociales avaient des revenus annuels moyens de plus de 80 000 \$. Dans les domaines des affaires et de l'ingénierie, les revenus moyens étaient de près de 90 000 \$ et de 100 000 \$, respectivement.

### **Figure 4 : L'avantage des diplômés universitaires sur le plan du revenu est toujours important en 2010**

Revenu moyen des emplois permanents à temps plein pour les 25 à 64 ans

Baccalauréat

Apprentissage enregistré

Collège ou cégep

Secondaire

Certificat d'une école de métiers

Source : Statistique Canada, *Enquête nationale auprès des ménages de 2011, diplôme obtenu au Canada.*

Le revenu des détenteurs de diplômes universitaires augmente plus rapidement et sur une plus longue période que les détenteurs de diplômes de niveau inférieur. **(Voir la figure 5.)** Bien qu'au départ, l'écart de revenu entre les diplômés universitaires et les détenteurs d'autres diplômes soit moins important, lorsqu'ils approchent de la retraite, les diplômés universitaires gagnent en général 50 % plus que les autres travailleurs à temps plein.

## Figure 5 : Le revenu des diplômés universitaires augmente plus rapidement

Travail permanent à temps plein, 2010

Doctorat

Maîtrise

Baccalauréat

Total – collège et cégep

Certificat d'apprentissage enregistré

Certificat ou diplôme d'une école de métiers

Diplôme d'études secondaires ou l'équivalent

*Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages de 2011, diplôme obtenu au Canada.*

## NIVEAUX D'ENDETTEMENT DES ÉTUDIANTS

Les niveaux d'emploi et de revenu des diplômés universitaires augmentent, mais pas l'endettement des étudiants. Quatre diplômés sur 10 obtiendront leur diplôme universitaire sans s'être endettés. De ceux qui ont des dettes, 30 % ont emprunté moins de 12 000 \$ pendant toute la durée de leurs études. Dans nombre de provinces, les frais de scolarité ont été gelés ou seulement indexés à l'inflation au cours des cinq dernières années. En Ontario, par exemple, depuis le lancement du programme Réduction de 30 % des frais de scolarité en Ontario, environ 230 000 étudiants paient aujourd'hui 1 730 \$ de moins à l'égard des frais de scolarité dans les programmes menant à un diplôme, que ce qu'ils payaient il y a trois ans. L'aide qu'offrent les universités à leurs étudiants, par l'entremise de bourses d'études et de bourses d'entretien, a plus que triplé, passant de 470 millions de dollars en 1999 à 1,7 milliard de dollars en 2011-2012.

## LES ÉTUDIANTS ET LES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT RÉPONDENT À LA DEMANDE DES EMPLOYEURS

Les échos provenant des marchés du travail au Canada indiquent que, dans tous les domaines, les diplômés postsecondaires seront en demande au cours des prochaines décennies. Les étudiants et les établissements d'enseignement postsecondaire ont entendu cette demande. Les étudiants s'inscrivent en nombres records dans les disciplines où la demande est forte. Par

conséquent, les universités et les autres établissements d'enseignement postsecondaire ont accru leur capacité à répondre à la demande. En effet, les disciplines où la croissance est la plus rapide sur les campus universitaires de l'ensemble du pays sont précisément dans les domaines où la demande est la plus forte.

Depuis 2005, les champs d'études universitaires qui ont connu la croissance la plus forte correspondent sensiblement aux domaines où la demande des employeurs est la plus forte. Les inscriptions aux programmes universitaires de premier cycle ont augmenté de près de 40 % dans divers domaines liés à la santé. Les inscriptions en ingénierie, dans divers programmes d'administration des affaires et de gestion, ainsi que dans les programmes de sciences physiques ont augmenté de plus de 15 %. Pendant ce temps, les inscriptions dans les programmes de langues, d'histoire, de sociologie, d'études culturelles, d'études sur les rôles sociaux et de philosophie ont diminué de 5 à 20 %.

#### L'APPRENTISSAGE PAR L'EXPÉRIENCE PERMET D'ACQUÉRIR LES COMPÉTENCES REQUISES POUR LA RÉUSSITE PROFESSIONNELLE

Une étude réalisée en 2013 par le Conseil canadien des chefs d'entreprise (CCCE) révèle que les gros employeurs apprécient les programmes d'alternance travail-études et les programmes de stages qui, à leur avis, constituent un excellent moyen de répondre à la demande en matière d'expérience de travail et servent aux jeunes de tremplin vers un premier emploi dans leur vie professionnelle. Les universités offrent de plus en plus de possibilités en ce qui concerne l'apprentissage par l'expérience. À l'heure actuelle, près de la moitié des étudiants au baccalauréat dans les universités canadiennes profitent d'une forme ou d'une autre d'apprentissage par l'expérience, qu'il s'agisse de programmes d'alternance travail-études, de programmes de stages ou de programmes de services communautaires.

L'AUCC travaille de concert avec des groupes d'employeurs, dont le CCCE et la Chambre de commerce du Canada, afin d'offrir aux étudiants plus de possibilités d'apprentissage par l'expérience. Nous travaillons avec les gouvernements pour accroître le financement à l'égard des programmes de stages rémunérés, des programmes d'entrepreneuriat et des programmes universitaires d'accélérateurs et d'incubateurs. Nous poursuivons notre collaboration avec le gouvernement fédéral pour la mise en œuvre de la Stratégie internationale en matière d'éducation, qui offrira aux étudiants canadiens plus de possibilités de développement des compétences universelles, au moment où l'économie se mondialise de plus en plus. Nous examinons aussi des moyens de tirer parti des initiatives de mobilité interprovinciale pour les étudiants canadiens, afin qu'ils soient encore mieux préparés au marché du travail.

#### AMÉLIORATION DE L'INFORMATION SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL

L'AUCC se joint à la Chambre de commerce du Canada, au CCCE, à l'Institut C.D. Howe ainsi qu'à une foule d'autres organismes qui demandent la cueillette et la diffusion de meilleures données sur le marché du travail. Avec ces partenaires, nous travaillons à améliorer l'information dont disposent les étudiants, les parents, les employeurs, les établissements postsecondaires et les gouvernements afin d'éclairer davantage le processus de prise de décisions et de favoriser l'élaboration de meilleures politiques.

À titre d'exemple, nous avons relevé la nécessité d'offrir à Statistique Canada les fonds requis pour analyser les données déjà recueillies dans le premier Sondage sur le lieu de travail (2012) au sujet des besoins actuels et futurs du marché du travail, réalisé auprès de 25 000 entreprises. L'analyse de ces données pourra aider les employeurs à préciser le type de renseignements qu'ils doivent échanger avec les établissements d'enseignement postsecondaire et orienter les décisions au sein de leurs entreprises.

## CONCLUSION

L'AUCC est résolue à collaborer avec tous les partenaires afin de répondre aux besoins du marché du travail canadien et d'obtenir de meilleurs résultats en matière d'emploi chez les jeunes. S'il sera toujours difficile d'établir des prévisions exactes quant à la demande future en matière d'emploi et de compétences, les universités canadiennes sont résolues à offrir aux diplômés un mélange de compétences qui leur permettra de s'adapter rapidement et facilement aux besoins sans cesse changeants des employeurs. Ces compétences comprennent la résolution de problèmes, la pensée critique, l'analyse de données, les compétences en leadership et en communication, l'esprit d'équipe, la gestion du temps et l'esprit d'entrepreneur. Ce sont là les compétences essentielles afin d'améliorer les perspectives d'emploi pour les jeunes Canadiens et d'assurer la création d'emploi et la croissance au Canada.

## RECOMMANDATIONS

- Que le gouvernement fédéral augmente la cueillette et la diffusion de meilleures données sur le marché du travail afin d'éclairer davantage les choix des étudiants, de leurs familles et des employeurs.
- Que le gouvernement fédéral favorise un dialogue constant et éclairé avec les universités, les autres établissements d'enseignement postsecondaire, les gouvernements provinciaux et les employeurs afin de partager les renseignements entre les diverses sources de recherches et de données dans le but de bien comprendre les besoins du marché du travail et d'y répondre efficacement.
- Que le gouvernement fédéral développe les possibilités d'apprentissage par l'expérience, y compris les programmes de stages, les programmes d'alternance travail-études, les programmes d'entrepreneuriat ainsi que les programmes de mobilité nationale et internationale.